

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

503^{ÈME} RÉUNION

ADDIS ABÉBA

30 AVRIL 2015

PSC/PR/COMM.3(DIII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 503^{ème} réunion tenue le 30 avril 2015, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation au Burundi. Le Conseil a également suivi la communication du représentant du Burundi auprès de l'UA.

Le Conseil s'est félicité du communiqué de presse sur la situation au Burundi publié par la Présidente de la Commission, le 29 avril 2015. Le Conseil a réitéré sa préoccupation face aux menaces sérieuses que la situation présente au Burundi fait peser sur la paix, la sécurité et la stabilité au Burundi, avec de graves implications pour l'ensemble de la région. Le Conseil a renouvelé son appel pressant à la retenue et au dialogue pour permettre de surmonter les difficultés actuelles, de préserver les acquis enregistrés et d'approfondir la démocratie et l'État de droit, conformément à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Le Conseil a souligné son rejet de la violence et son exigence du respect scrupuleux des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que du désarmement des milices et groupes armés illégaux.

Le Conseil attend avec intérêt l'envoi rapide par la Présidente de la Commission d'une mission de haut niveau au Burundi. Le Conseil a exhorté le Gouvernement burundais et toutes les autres parties prenantes à apporter leur entière coopération à la mission envisagée. Dans l'intervalle, le Conseil a demandé à la Commission d'engager des consultations urgentes avec le Gouvernement burundais pour convenir de mesures pratiques de nature à contribuer à la désescalade de la situation et à la création d'un climat propice au dialogue et à la recherche d'une solution, y compris le déploiement d'observateurs des droits de l'homme et d'autres éléments civils.

Le Conseil a demandé à la Commission de le tenir informé de l'évolution de la situation et des efforts déployés pour désamorcer la tension et favoriser le dialogue.